

	ACHEMINEMENT DES ECHANTILLONS	Code : 006-MOP-PRE-ACH
		Version : 6.0
LABORATOIRE de BIOLOGIE		Date d'application : 03/08/2019

Objet

Définir les différents modes d'acheminement des échantillons au laboratoire de biologie en vue de permettre leur traitement dans les conditions optimales.

Domaine d'application

Ce mode opératoire concerne l'ensemble des échantillons pris en charge par le laboratoire et s'applique au personnel du laboratoire amené à les réceptionner.

Définitions

Acheminement : chemin à suivre pour la transmission d'un échantillon dans un réseau.

Mots clés

Acheminement – transport – échantillon- tomkey –valisette -pneumatique

Principales références et documents liés

020-MOP-MAT-MET Surveillance des températures

130 -MOP-ASQ-NSC Enregistrement des non-conformités dans le SIL

167-ENR-PRE-TRAN Traçabilité du transport des échantillons biologiques des sites extérieurs

Guide de prélèvement

Documents externes :

POS-TRA-CHA-002 : fiche de poste chauffeurs (document Kaliweb)

Fiches horaires collecte examens CH extérieurs

Groupe Français d'études sur l'Hémostase et la Thrombose GFHT Mai 2017

SOMMAIRE

I. MOYENS D'ACHEMINEMENT DES ECHANTILLONS ARRIVANT AU LABORATOIRE	2
I.1. Par pneumatique	2
I.2. Par valisettes	2
I.3. Manuporté par personnel soignant :	2
I.4. Par coursiers du CH :	3
I.5. Par coursier CH extérieurs (Espalion – CH du Vallon – St Laurent – St Geniez)	3
II. CONDITIONNEMENT DES ECHANTILLONS ARRIVANT AU LABORATOIRE	4
III. CONDITIONS DE TRANSPORT	4
III.1. Délai	4
III.2. Température	5
III.3. Exposition à la lumière	5
IV. CONTROLE DES CONDITIONS D'ACHEMINEMENT A L'ARRIVEE AU LABORATOIRE.....	5
V. NON-CONFORMITES LIEES A L'ACHEMINEMENT	5

Description :

I. MOYENS D'ACHEMINEMENT DES ECHANTILLONS ARRIVANT AU LABORATOIRE

I.1. Par pneumatique

- Urgences
- Réanimation
- Blocs opératoires
- Bloc obstétrical

Cas particulier pour le service d'accueil d'urgence :

En cas de panne du système d'envoi pneumatique, le personnel du SAU est autorisé à emprunter la porte du laboratoire (001LBB13) située en face des portes automatiques donnant accès aux box du SAU.

Entre 17h et 8h00, le personnel des urgences est tenu de téléphoner au technicien de garde avant de déposer les échantillons sur le guéridon prévu à cet effet derrière la porte du laboratoire (note d'info. externe 12-10-30 Autorisation circuit SAU en cas de panne pneumatique)

I.2. Par valisettes

- Services du site de Bourran

I.3. Manuporté par personnel soignant :

- Tous les services du site de Bourran pour les échantillons précieux ou en cas de demande urgente

1.4. Par coursiers du CH :

Horaires de ramassage du lundi au vendredi pour les sites ci-dessous : cf POS-TRA-CHA-002

- Peyrières*
- St Jacques*
- UCSA à la demande
- Planning Familial à la demande

* par ambulancier le samedi et en cas d'urgence (sur appel de l'unité de soins)

1.5. Par coursier CH extérieurs (Espalion – CH du Vallon – St laurent – St Geniez)

Horaires de ramassage du lundi au samedi pour les sites ci-dessous (fiches horaires collecte examens CH extérieurs)

II. CONDITIONNEMENT DES ECHANTILLONS ARRIVANT AU LABORATOIRE

Type échantillon	Moyens d'acheminement	CONDITIONNEMENT POUR LE TRANSPORT
Echantillon pour examen de sang	Pneumatique	Echantillon placé dans sachet d'emballage rattaché au bon de prescription, l'ensemble est placé dans sachet d'emballage pour pneumatique
	Valisettes	Echantillon dans sachet d'emballage attaché au bon de prescription, l'ensemble est placé dans sachet plastique à bulle
	-Coursiers du CH -Coursiers CH extérieurs	Echantillon dans sachet d'emballage avec bon de prescription, l'ensemble est placé dans sachet plastique placé dans une mallette isotherme
	Personnel soignant	Sachet d'emballage individualisé
	Ambulancier	Echantillon dans sachet d'emballage attaché au bon de prescription
	IDE libérales	Echantillon dans boîte d'emballage spécifique
LCR	Manuporté par personnel soignant (<u>acheminement immédiat</u>)	Dans sachet « kangourou »
Hémoculture	Pneumatique Valisette Manuporté par personnel soignant	Dans sachet « kangourou » (sans autre échantillon associé)
Echantillons prélevés au bloc obstétrical	Pneumatique Manuporté par personnel soignant si placenta	Dans sachet « kangourou »
Tout autre échantillon (urines, crachats, selles, écouvillons etc...)	Pneumatique Valisette Manuporté par personnel soignant	Dans sachet « kangourou »

III. CONDITIONS DE TRANSPORT

III.1. Délai

D'une façon générale l'échantillon doit être acheminé au laboratoire dans les plus brefs délais
Les délais pré-analytiques accordés par le laboratoire figurent pour chaque examen dans le guide de prélèvement.

Les échantillons prélevés sur les sites extérieurs du CH (Peyrières, St Jacques, UCSA, planning familial) sont acheminés dans des mallettes isothermes équipées de blocs eutectiques assurant un maintien à température ambiante. Une fiche de suivi des échantillons 167-ENR-PRE-TRAN permet le relevé de l'heure de récupération sur le site et de l'heure d'arrivée au laboratoire témoigne du court délai de transport des échantillons (< à 1 heure).

Les échantillons prélevés sur les sites distants (Espalion, St Geniez, Salles la Source) sont transportés dans des mallettes isothermes équipées de blocs eutectiques assurant un maintien à température ambiante (15-25°C) et de sondes de températures afin de contrôler leur température interne. Le contrôle de la température est réalisé par les secrétaires comme suit : au déchargement des données de la sonde par le coursier, vérifier l'absence d'alarme rouge visuelle sur la sonde et/ou sonore sur le logiciel Labguard. En cas d'alarme suivre la conduite à tenir est décrite dans le 020-MOP-MAT-MET.

III.2. Température

Les échantillons sont généralement acheminés à température ambiante.

Pour des examens particuliers, l'acheminement doit se faire :

- Réfrigéré pour l'ammoniémie: utilisation de glace fondante (eau+glace dans un récipient étanche) ou pochettes réfrigérantes
- A une température au plus proche de la température corporelle pour les cryoglobulinémies.

III.3. Exposition à la lumière

L'exposition à la lumière peut entraîner des perturbations sur certains dosages d'analytes (voir liste des examens).

IV. CONTROLE DES CONDITIONS D'ACHEMINEMENT A L'ARRIVEE AU LABORATOIRE

A la réception de l'échantillon les conditions d'acheminement sont contrôlées cf 130-MOP-ASQ-NCS

Le délai pré-analytique à respecter est indiqué dans le guide de prélèvement.

La confrontation de l'heure de prélèvement indiquée sur les feuilles de demande d'examen et l'heure d'enregistrement dans le SIL permet de connaître le délai d'acheminement.

V. NON-CONFORMITES LIEES A L'ACHEMINEMENT

Les non-conformités pré-analytiques relatives à l'acheminement sont enregistrées dans le dossier SIL (cf 130 - MOP-ASQ-NSC) et font l'objet d'une déclaration dans le logiciel qualité du laboratoire, celles relatives à la manutention légère (pneumatique et valisette) sont enregistrées en plus dans le logiciel qualité de l'Institution (Cf. 130-MOP-ASQ-NSC)

En cas d'indisponibilité du pneumatique (avertissement des utilisateurs par le service technique par téléphone) ou des valisettes (avertissement des utilisateurs par le service technique par mail), les échantillons sont manuportés par le personnel soignant. Une vérification est faite par le personnel technique sur la présence éventuelle de prélèvements dans les valisettes accessibles, leur récupération et l'acheminement manuporté au laboratoire.